



## Relance de credirec sur credit a la consommation

Par **mariejo83**, le **17/02/2016** à **14:06**

bonjour je viens vers vous car j'ai reçu une lettre simple le mois dernier de ios credirec concernant un credit a la consommation de GE MONEY BANK qu'ils on racheter en septembre 2015 et me harcelent au telephone GE MONEY BANQ ont cessé de prelever sur mon compte apres avoir eu quelques impayés et ne m'ont jamais relancé ni je n'ai jamais reçu de titre executoire le contrat a ete contracté en 2008 crédirec me réclame et me menace 1800 euros ne sachant pas quoi faire j'ai pris un accord par telephone mais je n'ai pas reçu de courrier en ce sens je leur ai demandé de me fournir la copie du dossier chose qu'ils refusent de faire et de plus ils me dissent qu'il y a un dossier datant de 1978 sur un autre dossier dont je n'ai auqu'une idée car ils me reclament 500 euros sur un vehicule que nous avons a cette date pouvez vous me dire si tout cela est légal s'il y a prescription ou non et que dois je faire par avance je vous en remercie

Par **olive75**, le **17/02/2016** à **16:10**

Bonjour Mariejo,

Ne vous laissez pas intimidée, insister sur le fait que vous ne payerais rien sans avoir reçu copie du titre exécutoire. Ils sont dans l'obligation de vous le fournir pour engager quelques poursuite que ce soit... S'il n'en ont pas, il ne peuvent rien faire. De plus noté tous les appels qu'ils vous passent (jour, heure, durée de l'appel, numéro, ect...) S'ils insistent, n'hésitez pas a leur dire que vous déposerez plainte pour harcèlement selon l'article 222-16 du code pénal.

J'espère ne pas vous avoir induite en erreur ou dit de bêtises... :)

Par **chaber**, le **17/02/2016** à **17:18**

Bonjour,

sans titre exécutoire il y a forclusion. Lisez le lien

[http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement\\_73116\\_1.htm#.VsSdDuZuL7w](http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm#.VsSdDuZuL7w)